



**Aux membres du
Conseil Intercommunal des SITSE**

Founex, le 19 février 2024/AF/cc-14

CONVOCA T I O N

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil intercommunal des SITSE qui se tiendra le :

Jeudi 14 mars 2024 à 20h00

au bâtiment des SITSE, salle de conférence des SDIS, ch. de Balessert 3 à Founex.

Ordre du jour :

Administration et but principal, épuration (11 communes)

1. Appel.
2. Mutations.
3. Assermentations.
4. Approbation du procès-verbal n° 53 du 09.11.2023.
5. Communications du bureau.
6. Communications du Comité de Direction.
7. **Préavis n° 257/2024**, relatif à une demande de crédit de CHF 220'000.- TTC pour la maintenance décennale des équipements de la STEP.
8. Divers et propositions individuelles.

J..

1^{er} But optionnel, distribution d'eau potable (9 communes)

9. **Préavis n° 258/2024**, relatif à une demande de crédit de CHF 357'000.00 TTC pour le remplacement de la conduite d'eau sous pression située à la route de Founex sur le territoire de Coppet.
10. **Préavis n° 260/2024**, relatif à une demande de crédit de CHF 550'000.00 TTC pour le remplacement de deux conduites d'eau sous pression situées aux abords du chemin de la Grande Coudre à Founex, conjointement aux travaux de réfection et d'élargissement de la route ainsi que de la création d'un trottoir.
11. Divers et propositions individuelles.

Pour information, il a été décidé de retirer de l'ordre du jour la demande de crédit de CHF 555'000.00 TTC, préavis n° 259/2024, relatif au remplacement de la conduite d'eau sous pression située au chemin Vy-des-Mores sur le territoire de Commugny conjointement aux travaux de réfection de la route et du trottoir. En effet, la présentation du projet aux commissions le 08.02.2024, ayant fait débat, une analyse supplémentaire doit être menée.

En cas d'empêchement, je vous remercie de m'avertir, dans les meilleurs délais, au 022 770 56 56 ou par courriel ccamilo@sitse.ch ou admin@sitse.ch, pour que je puisse adresser la convocation au membre remplaçant de votre commune.

Dans le cadre des propositions individuelles, celles qui seront adressées par écrit au bureau du conseil 48 heures au moins avant la séance seront mises en discussion.

Pour mémoire, le règlement du conseil intercommunal, les statuts ou tout autre document peuvent être consultés sur notre site internet www.sitse.ch. Sur demande, ils peuvent aussi vous être adressés par courrier.

Dans l'intervalle, je vous présente, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Corinne Camilo
Secrétaire



Annexes : Préavis n° 257, 258 et 260, rapports des commissions, PV 53/2023